

DOCUMENT D'INFORMATION 2013

Exercice clos le 31 décembre 2013

1000mercis[®]
Interactive Advertising & Marketing

SOMMAIRE

Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013	P. 3
Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013	P. 23
Rapport de gestion	P. 41
Rapports des Commissaires aux comptes	P. 54

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Bilan Actif

(en K€)	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Var.%
ACTIF IMMOBILISE				
Ecart d'acquisition	2 360	2 842	-482	-17,0%
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	801	349	452	129,5%
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 112	987	125	12,7%
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	519	408	111	27,2%
TOTAL 1	4 792	4 586	206	4,5%
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Clients et comptes rattachés	14 201	16 193	-1 992	-12,3%
Autres créances et comptes de régularisation	4 024	2 174	1 850	85,1%
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	28 070	28 000	70	0,3%
Disponibilités	14 003	5 641	8 362	148,2%
TOTAL 2	60 298	52 008	8 290	15,9%
TOTAL GENERAL 1 à 2	65 090	56 594	8 496	15,0%

Bilan Passif

(en K€)	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Var %
CAPITAUX PROPRES				
Capital	311	311		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 574	5 574		
Réserves:				
Réserve légale	35	35		
Report à nouveau	33 963	27 211	6 752	24,8%
Ecart de conversion				
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Subventions d'investissements	6 572	7 667	-1 095	-14,3%
	631		631	
TOTAL 1	47 086	40 798	6 288	15,4%
PROVISIONS				
Provisions pour risques	11		11	
Provisions pour charges	19	19	0	0,0%
TOTAL 2	30	19	11	57,9%
DETTES				
Emprunts et dettes financières	13	5	8	160,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	7 920	7 099	821	11,6%
Dettes fiscales et sociales	6 253	5 589	664	11,9%
Autres dettes	978	865	113	13,1%
Comptes de régularisation	2 810	2 219	591	26,6%
TOTAL 3	17 974	15 777	2 197	13,9%
TOTAL GENERAL 1 à 3	65 090	56 594	8 496	15,0%

Compte de résultat

(en K€)	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)	Variation	Var. %
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	40 284	36 388	3 896	10,7%
Autres produits d'exploitation	693	804	-111	-13,8%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	40 977	37 192	3 785	10,2%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	16 658	13 481	3 177	23,6%
Impôts, taxes et versements assimilés	833	729	104	14,3%
Salaires et traitements	12 088	10 370	1 718	16,6%
Dotations aux amortissements et provisions:	1 193	614	579	94,3%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	30 772	25 194	5 578	22,1%
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 205	11 998	-1 793	-14,9%
	25,3%	33,0%		
RESULTAT FINANCIER	579	537	42	7,8%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	10 784	12 535	-1 751	-14,0%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4		4	
Impôts sur les bénéfices	2 945	3 654	-709	-19,4%
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	7 843	8 881	-1 038	-11,7%
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	1 271	1214		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	6 572	7 667	-1 095	-14,3%

Annexe au bilan et au compte de résultats consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

L'exercice social a une durée de 12 mois et les comptes consolidés présentés sont relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013. Ces comptes sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent couvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

1. Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du groupe 1000mercis sont établis conformément aux règles françaises et aux dispositions du Règlement CRC 99-02.

Au 31 décembre 2013 toutes les sociétés du groupe 1000mercis sont consolidées en appliquant la méthode de l'intégration globale.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis de la façon suivante (méthode du cours de clôture) :

Les postes du bilan sont convertis au cours de change de clôture,

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de l'exercice,

Les écarts de conversion résultant de l'écart entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments du bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change à la clôture sur les éléments de résultat ont été portés dans le poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

Rappel de l'évolution de la livre sterling :

2011 : taux de clôture 1 £ = 1.19717 €	Taux moyen : 1 £ = 1.15223 €
2012 : taux de clôture 1 £ = 1.22534 €	Taux moyen : 1 £ = 1.23324 €
2013 : taux de clôture 1 £ = 1.19947 €	Taux moyen : 1 £ = 1.17751 €

Rappel de l'évolution du dollar US:

2012 : taux de clôture 1 \$ = 0.75792 €	Taux moyen : 1 \$ = 0.77833 €
2013 : taux de clôture 1 \$ = 0.72511€	Taux moyen : 1 \$ = 0.75293 €

Les principales règles et les méthodes comptables appliquées par les sociétés du groupe sont les suivantes :

1.1 Immobilisations

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation de chaque société consolidée et la quote-part de 1000mercis dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition de la filiale Ocito est amorti linéairement sur 7 ans, conformément aux hypothèses retenues et aux objectifs fixés lors de l'acquisition de la filiale consolidée.

L'écart d'acquisition de la filiale Matiro est amorti linéairement sur 7 ans, conformément aux hypothèses retenues et aux objectifs fixés lors de l'acquisition de la filiale consolidée.

Les frais liés aux acquisitions sont intégrés au coût d'acquisition pour la détermination de l'écart d'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées :

- de dépenses liées à la création des sites Internet. Ces dépenses sont amorties sur une durée de 3 ans en linéaire ;
- d'achats de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée de 1 an en linéaire.

Les coûts ultérieurs d'amélioration des sites sont enregistrés en charges.

Par ailleurs, la société développe en permanence des logiciels utiles à son exploitation.

A compter du 1^{er} janvier 2012, les coûts de développements engagés dans le cadre d'un projet spécifique répondant à la définition et aux critères d'activation définis par le PCG (projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale) ont été inscrits à l'actif, suite à la mise en place par la société de procédures permettant leur suivi individualisé. Cette méthode comptable n'a pas été modifiée au cours de l'exercice 2013.

Les dépenses engagées en 2013 au titre de ces développements se sont élevées à 471 502 €. Au 1^{er} septembre 2013, la totalité des frais engagés dans le cadre du projet spécifique ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles pour un montant total de 798 569 €. Ils sont amortis sur une durée de 3 ans à compter de cette date.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- matériel informatique d'exploitation 3 ans dégressif
- installations agencements 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique 3 ans linéaire et dégressif
- mobilier 4 à 5 ans linéaire

Les comptes du groupe sont établis en conformité avec les règles comptables relatives aux dépréciations et amortissements des actifs (CRC 2002-10).

La méthode d'amortissement dégressif pour le matériel de bureau et informatique a été retenue pour les acquisitions à compter de l'exercice clos le 30 juin 2005. Cette méthode est considérée comme adaptée à l'activité des sociétés du groupe et au rythme d'utilisation des biens.

Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements versés.

1.2 Travaux en cours

Les travaux en cours de production ne sont pas valorisés au 31 décembre 2013, en l'absence d'une évaluation suffisamment fiable à cette date. L'inventaire des commandes en cours à cette date conduit néanmoins à considérer que cette valeur est peu significative.

1.3 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

1.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes à termes et de bons à moyen terme (3 à 4 ans) ainsi que de fonds communs de placement monétaires. Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Le cas échéant les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision calculée par catégorie de titres afin de ramener leur valeur au cours de clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle-ci est inférieure.

1.5 Reconnaissance du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de trois sources de revenus : la publicité interactive, le marketing interactif, et le marketing mobile.

1.5.1 1000mercis

1000mercis exerce son activité dans la publicité interactive et le marketing interactif :

Les recettes de publicité interactive proviennent notamment de la monétisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Email Attitude et des sites internet 1000mercis.

Le marketing interactif consiste à effectuer des opérations de conquête et de fidélisation sur les médias interactifs pour le compte de la clientèle.

Les contrats de publicité interactive prévoient la sélection, la mise à disposition d'adresses email, d'adresses postales ou de numéros de SMS d'internautes ayant donné leur consentement ainsi que le routage de messages promotionnels ciblés vers ces individus par 1000mercis pour la réalisation d'opérations de publicité interactive. 1000mercis propose également à des annonceurs la gestion complète de tout ou partie de leur marketing interactif. Le chiffre d'affaires est reconnu, en fin de mois, sur la base de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation.

1.5.2 Ocito

Ocito exerce son activité dans le marketing mobile :

Les recettes de marketing mobile proviennent de la mise en œuvre de campagnes publicitaires SMS et MMS et de services mobiles (application i-phone, android et i-pod), ainsi que du reversement par les opérateurs d'une partie de la surtaxe des SMS+ des numéros dédiés ou mutualisés.

Le chiffre d'affaires est reconnu, en fin de mois, sur la base de l'envoi des SMS et MMS, ou de la réalisation de la prestation, ou d'abonnement de frais de mises en place des campagnes publicitaires.

1.5.3 Matiro

Matiro exerce une activité Display en Real Time Bidding (RTB). Le chiffre d'affaires est reconnu, en fin de mois, sur la base d'une commission prélevée sur les investissements réalisés sur les plateformes d'Ad exchange pour le compte de ses clients.

1.6 Listes de mariage et de naissance

1000mercis exploite également un site internet destiné à gérer des listes de mariage et de cadeaux. A ce titre 1000mercis reçoit les fonds des donateurs, les affecte par liste, et gère l'utilisation de ces fonds par les bénéficiaires des dons. Ces fonds n'appartiennent pas à la société. Les fonds reçus en attente d'utilisation sont déposés sur un compte courant bancaire isolé sur lequel la société ne dispose pas de moyens de paiement. Les sommes dues aux bénéficiaires des listes sont comptabilisées en autres dettes.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

Le 2 juillet 2013, 1000mercis a procédé à l'acquisition de la société Matiro, nouvelle filiale française basée à Paris, dont elle détient 100% du capital social.

Cette acquisition est inscrite en titres de participation pour un montant de 700 000 €, hors frais d'acquisition.

L'écart d'acquisition au 31/12/2013 s'établit à 787 338 € amorti sur 7 ans. Au prix d'acquisition de 700 000 € est prévu un complément de prix éventuel d'un montant maximum de 1 500 000 € indexé sur les résultats de la société Matiro pour les exercices 2014, 2015 et 2016. Aucun complément de prix n'est dû au titre de 2013 compte tenu des modalités de calcul.

Cette nouvelle entité vient compléter le groupe constitué depuis le 1^{er} mai 2008 par la reprise de 100% du capital de la société OCITO, la création en 2009 de 1000mercis Ltd (Royaume Uni), et la création en 2012 de 1000mercis inc. (USA).

3. Périmètre de consolidation

Ocito est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale à compter de sa date d'acquisition.

Le 2 juin 2009, 1000mercis a constitué une filiale étrangère à Londres, 1000mercis Limited, dont elle détient 100% du capital social.

Le 18 mai 2012, 1000mercis a constitué une filiale étrangère à New York, 1000mercis Incorporated, dont elle détient 100% du capital social

Matiro est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale à compter de sa date d'acquisition (juillet 2013).

Au 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation est constitué des cinq sociétés suivantes :

<u>Nom de la société</u>	<u>Adresse du siège social</u>	<u>N° SIREN</u>	<u>% d'intérêts</u>
1000mercis	28, rue de Châteaudun 75009 PARIS	429 621 311	société mère
Ocito	28, rue de Châteaudun 75009 PARIS 442	144 663	100 %
1000mercis Ltd	7, Portland Place Londres (Royaume Uni)		100 %
1000mercis Inc	33 West 19th street 4th Floor, New York (Etats-Unis)		100 %
Matiro	28, rue de Châteaudun 75009 PARIS	521 194 426	100 %

Matiro a réalisé en 2013 (12 mois) un chiffre d'affaires de 383 414 €, un résultat d'exploitation de (378 869) euros, un résultat net de (304 367) euros et présente un total bilan de 619 239 €.

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1 Bilan

4.1.1 Ecarts d'acquisition

	Au 31.12.2012	Augmentation	Diminution	Au 31.12.2013
Ecart d'acquisition	7 934 583	787 338		8 721 921
Amortissement	(5 091 760)	(1 269 842)		(6 361 602)
Valeur nette	2 842 823	(482 304)		2 360 319

L'écart d'acquisition relatif à l'entrée dans le périmètre de la société Ocito a été déterminé de la manière suivante :

Coût d'acquisition des titres Ocito : 8 685 655 €
Capitaux propres au 1^{er} mai 2008 : (751 072) €

Ecart d'acquisition Ocito : 7 934 583 €

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 7 ans à compter de l'acquisition des titres Ocito en date du 5 mai 2008. L'amortissement de l'exercice 2013 est de 1 213 604 €.

L'écart d'acquisition relatif à l'entrée dans le périmètre de la société Matiro a été déterminé de la manière suivante :

Coût d'acquisition des titres Matiro : 750 552 €
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2013 : 36 786 €

Ecart d'acquisition Matiro : 787 338 €

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 7 ans à compter de l'acquisition des titres Matiro en date du 2 juillet 2013. L'amortissement de l'exercice 2013 est de 56 238 €.

4.1.2 Détail de l'actif immobilisé

Immobilisations brutes

	Au 01.01.2013	Entrée de Périètre	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.2013
Immobilisations incorporelles	1 511 577	55 198	580 392		2 147 167
Immobilisations corporelles	2 872 755	19 147	633 613	7 894	3 517 621
Immobilisations financières	407 758	1 608	109 754		519 121
Total	4 792 090	75 953	1 323 759	7 894	6 183 909

Amortissements

	Au 01.01.2013	Entrée de Périètre	Dotations	Reprises	Au 31.12.2013
Immobilisations incorporelles	1 162 789	43 090	140 517		1 346 396
Immobilisations corporelles	1 885 349	10 299	514 707	4 879	2 405 477
Immobilisations financières	-				-
Total	3 048 138	53 389	655 224	4 879	3 751 873

Immobilisations nettes

	Au 01.01.2013	Entrée de Périètre	Augmentation	Diminution	Au 31.12.2013
Immobilisations incorporelles	348 788	12 108	439 875		800 771
Immobilisations corporelles	987 406	8 848	118 906	3 015	1 112 144
Immobilisations financières	407 758	1 608	109 754		519 121
Total	1 743 952	22 564	668 535	3 015	2 432 036

Détail des immobilisations et amortissements au 31.12.2013

	Montant brut	Amortissement	Valeur nette	Durée
Sites et logiciels	2 147 167	1 346 396	800 771	1 à 3 ans linéaire
Matériel d'exploitation	22 187	22 187	0	3 ans dégressif
Installations Agencements	835 684	378 232	457 452	5 à 10 ans linéaire
Matériel informatique	2 536 496	1 914 305	622 191	3 ans linéaire et dégressif
Mobilier	123 254	90 752	32 502	4 à 5 ans linéaire
Total	5 664 788	3 751 873	1 912 915	

Détail des immobilisations financières au 31.12.2013

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Dépôts de garantie	256 941	223 814
Prêts 1% construction	74 411	48 430
Créances immobilisées	187 769	135 514
Total	519 121	407 758

Il n'y a pas de titres de participation non consolidés.

Depuis le 9 mars 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conformément à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 1^{er} octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 500 000 euros, en espèces, a été affectée au compte de liquidité. A ce titre, 1000 mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 2 690 515 € et à des ventes d'actions propres pour 2 742 691 € au cours de l'exercice 2013.

Au 31 décembre 2013, 1000mercis possède 3 821 actions propres pour une valeur de 194 251 € et détient une créance de 187 769 € affectée au compte de liquidité.

Les actions propres ont été imputées sur les capitaux propres consolidés pour 194 251 €.

4.1.3 Actif circulant

Créances d'exploitation

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Clients et comptes rattachés	15 524 509	17 019 732
Provision pour créances douteuses	(1 346 776)	(826 792)
Avances et acomptes versés	23 586	
Personnel et organismes sociaux	48 758	16 271
Etat	1 735 185	974 798
Total	15 985 261	17 184 009

Les créances d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Créances hors exploitation

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Etat impôts sur les sociétés	1 256 715	547 966
Impôt différé actif	444 337	260 307
Produits à recevoir		65 000
Autres	28 223	24 367
Total	1 729 275	897 640

Les créances hors exploitation sont à échéance de moins d'un an pour 1 147 159 € et à plus d'un an pour 582 116 € correspondant à une créance d'impôt différé (140 269 €) et à une créance relative à une subvention à recevoir (441 847 €).

Charges constatées d'avance

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Charges constatées d'avance	511 157	285 755
Total	511 157	285 755

Les charges constatées d'avance sont à échéance de moins d'un an.

Trésorerie

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
FCP monétaires et certificats de dépôt (1)	28 069 954	28 000 000
Comptes courants bancaires	13 825 995	5 405 398
Trésorerie propre du groupe	41 895 949	33 405 398
Compte courant liste de mariage	177 176	235 215
Trésorerie gérée pour le compte de la clientèle (2)	177 176	235 215
Total	42 073 124	33 640 613

(1) Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours historique.

Le portefeuille de FCP de trésorerie s'élève à 69 954 €. Les plus values latentes au 31 décembre 2013 sont non significatives. Le montant placé en certificats de dépôt s'élève à 28 000 000 €.

(2) Les dons perçus sur les listes de mariage et de naissance sont gérés par 1000mercis pour le compte de sa clientèle. Ils sont déposés sur un compte bancaire distinct au titre duquel la société dispose de moyens de paiements limités à la seule faculté d'opérer des virements entre comptes.

4.1.4 Capitaux propres

Variation des capitaux propres au 31.12.2013

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Subventions d'investissement	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Apport initial en capital	21 000	42 000					42 000
Augmentations de capital	3 429 210	303 021	5 573 905				5 876 926
Réduction de capital	(365 600)	(36 560)		(9 103 440)			(9 140 000)
Emission de bons de souscriptions			3				3
Attribution d'actions gratuites	29 284	2 928		(2 928)			
Accumulation des résultats antérieurs jusqu'au 31.12.2011 (1)				36 572 565			36 572 565
Ecart de conversion				58 142			58 142
Actions propres				(235 729)			(235 729)
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2011						7 666 940	7 666 940
Autres mouvements				(42 214)			(42 214)
Au 31.12.2012	3 113 894	311 389	5 573 908	27 246 394		7 666 940	40 798 632
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2012				7 666 940		(7 666 940)	-
Attribution d'actions gratuites	2 210	221		(221)			-
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2013						6 572 084	6 572 084
Ecart de conversion				(24 754)			(24 754)
Distribution de dividendes				(933 377)			(933 377)
Actions propres				41 478			41 478
Boni mali sur actions propres				10 698			10 698
Subvention d'investissement reçue					631 210		631 210
Autres mouvements				(9 295)			(9 295)
Au 31.12.2013	3 116 104	311 610	5 573 908	33 997 863	631 210	6 572 084	47 086 674

(1) La réserve légale s'élève à 34 621 €.

Au cours de l'exercice une convention de soutien en faveur d'actions de recherche et de développement a été conclue. En contrepartie des actions de recherche et de développement menées, la société 1000mercis percevra une subvention en faveur de la recherche d'un montant global plafonné à 631 210 € sur une période de 3 années, soumis à un remboursement conditionnel. Le débloqué des sommes est soumis à des clauses de réalisations techniques. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a reçu une avance pour un montant de 189 363 € au titre de cette subvention

Instruments dilutifs

Plans d'attribution gratuite d'actions

	Plan D	Plan F	Total
Solde au 31.12.2012	2 620	3 230	5 850
Attribution			
Exercice	2 210		2 210
Annulation (non exercée)	210		210
Solde au 31.12.2013	200	3 230	3 430

Les plans A et B ont été entièrement soldés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le plan C a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le plan E a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le plan D a été partiellement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 : 200 actions seront exercées début 2014 pour régularisation et solde du plan D.

Le Conseil d'administration du 2 avril 2008 a arrêté un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés du Groupe 1000mercis de la manière suivante :

Plan D :

- période d'acquisition : 2 ans à compter de la date d'attribution qui sera pour les premiers bénéficiaires le 2 avril 2008 et pour les bénéficiaires suivants la date à laquelle le conseil d'administration décidera de leur attribuer gratuitement des actions
- période de conservation : 2 ans à compter de la date d'attribution définitive
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective
- nombre maximal d'actions pouvant être attribuées : 30 000 actions de 0,10 € de valeur nominale

Le Conseil d'administration du 2 avril 2009 a décidé d'un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites en application de l'assemblée générale du 11 mars 2009, reprenant les conditions du plan D (le nouveau plan D3). A ce titre, le conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 2 100 actions au titre de ce nouveau plan D3. Le plan D3 a été entièrement soldé au cours de l'exercice 2011.

Le Conseil d'administration du 2 avril 2010 a décidé d'un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites en application de l'assemblée générale du 11 mars 2009, reprenant les conditions du plan D (le nouveau plan D4). A ce titre, le conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 4 750 actions au titre de ce nouveau plan D4. Le plan D4 a été entièrement soldé au cours de l'exercice 2012.

Le Conseil d'administration du 1^{er} avril 2011 a décidé d'un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites en application de l'assemblée générale du 11 mars 2009, reprenant les conditions du plan D (le nouveau plan D5). A ce titre, le conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 2 320 actions au titre de ce nouveau plan D5.

Le Conseil d'administration du 7 octobre 2011 a décidé d'un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites en application de l'assemblée générale du 11 mars 2009, reprenant les conditions du plan D (le nouveau plan D6). A ce titre, le conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 300 actions au titre de ce nouveau plan D6.

Plan F :

- période d'acquisition : 2 ans à compter de la date d'attribution qui sera pour les premiers bénéficiaires le 30 mars 2014 et pour les bénéficiaires suivants la date à laquelle le conseil d'administration décidera de leur attribuer gratuitement des actions
- période de conservation : 2 ans à compter de la date d'attribution définitive
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective
- nombre maximal d'actions pouvant être attribuées : 100 000 actions de 0,10 € de valeur nominale

Le Conseil d'administration du 30 mars 2012 a décidé d'un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites en application de l'assemblée générale du 18 mai 2011, reprenant les conditions du plan F (le nouveau plan F1). A ce titre, le conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 3 230 actions au titre de ce nouveau plan F1.

Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

	Plan 1	Plan 2	Total
Solde au 31.12.2012	0	0	0
Attribution Exercice Annulation (non exercée)	63 600	64 200	127 800
Solde au 31.12.2013	63 600	64 200	127 800

L'assemblée générale mixte du 29 mai 2013 de la société 1000Mercis a, dans sa dix-septième résolution, conféré sa compétence au conseil d'administration en vue d'émettre gratuitement, en une ou plusieurs tranches distinctes, un nombre maximum de 140.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE ») au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société soumis au régime fiscal des salariés.

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 juin 2013 aux fins de faire usage de cette délégation de compétence, arrêter le présent plan d'attribution de BSPCE conformément à la délégation de compétence qui lui a été conférée.

Nombre maximal de BSPCE : 140.000 BSPCE répartis en deux tranches (BSPCE 1 et BSPCE 2)

période de conservation :

1. BSPCE 1 : trois (3) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
 2. BSPCE 2 : quatre (4) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- période d'exercice : trois (3) ans à compter de l'expiration de la période de conservation ;
 - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performance ;
 - nombre de BSPCE maximal pouvant être attribuées : 140.000 BSPCE, donnant droit à la souscription de 140.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
 - Prix d'exercice : 43 €

4.1.5 Provisions pour risques et charges

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Provisions pour litiges	10 000	
Autres provisions pour risques	18 737	18 737
Provision pour perte de change	1 374	0
Total	30 110	18 737

4.1.6 Dettes

Dettes financières

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Concours bancaires	1 499	2 315
Emprunts bancaires à moins d'un an	6 505	
Dépôts reçus	5 200	5 200
Total	13 204	7 515

Dettes d'exploitation

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Fournisseurs et comptes rattachés	7 920 295	7 098 781
Dettes sociales	2 592 031	2 342 960
Dettes fiscales	3 660 604	3 246 000
Total	14 172 930	12 687 742

Les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Dettes hors exploitation

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Impôts différés passif	55 634	20 637
Etat impôt sur les sociétés	34 051	245 951
Avoirs à établir	427 539	369 857
Listes de mariage et de naissance	157 254	211 380
Espaces publicitaires	284 266	
Autres	19 423	17 302
Total	978 167	865 128

Les dettes hors exploitation sont à échéance de moins de un an pour 939 604 € et à plus d'un an pour 38 563 €.

Comptes de régularisation

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Produits constatés d'avance	2 809 892	2 218 862
Différences de conversion		(2 319)
Autres		
Total	2 809 892	2 216 543

Les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées avant leur date de réalisation.

4.2 Compte de résultat

4.2.1 Chiffre d'affaires

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%
Publicité interactive (1000mercis)	10 894 733	27%	9 287 908	26%
Marketing interactif (1000mercis)	16 507 085	41%	15 055 480	41%
Marketing mobile (1000mercis-Ocito)	12 882 197	32%	12 044 941	33%
Chiffre d'affaires HT	40 284 015	100%	36 388 329	100%

4.2.2 Autres charges d'exploitation

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Charges facturées par les partenaires	3 712 802	3 009 566
Charges facturées par les opérateurs et reversements clients	7 151 067	6 563 818
Autres achats et charges externes	5 776 207	3 871 328
Autres charges	18 009	35 109
Total	16 658 085	13 479 821

Les charges facturées par les partenaires correspondent aux sommes versées aux propriétaires des bases au titre de leur participation au programme de bases de données mutualisées de la société 1000mercis (programme Email Attitude) et aux dépenses d'affiliation.

Les charges facturées par les opérateurs et reversements clients correspondent à des achats de SMS, aux abonnements et frais de gestion, ainsi qu'aux achats d'études et de prestations aux opérateurs de télécommunications supportés par la société Ocito.

4.2.3 Charges de personnel

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Salaires	8 530 042	7 582 490
Charges sociales	3 557 839	2 787 859
Total	12 087 881	10 370 349

Le nombre d'heures accumulées au titre du droit individuel à la formation par les salariés des sociétés du groupe s'établit à 8 064 heures au 31 décembre 2013.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 179 027 €. Les sociétés du groupe n'ont demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

4.2.4 Rémunération des dirigeants

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Rémunérations brutes allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	318 414	301 283
Total	318 414	301 283

4.2.5 Résultat financier

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Plus-values de cessions de valeurs mobilières de placement	560 327	525 156
Autres produits et charges financières	18 578	12 274
Total	578 905	537 429

4.2.6 Résultat exceptionnel

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Diverses régularisations	6 903	207
Eléments actif cédés	(3 015)	
Total	3 888	207

4.2.7 Impôt sur les sociétés

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Impôts sur les sociétés	3 787 592	4 289 160
Crédits d'impôt	(693 143)	(664 501)
Impôts différés	(149 033)	29 750
Total	2 945 415	3 654 409

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé et la charge d'impôt théorique :

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Résultat consolidé	6 572 084	7 666 940
Amortissement des écarts d'acquisition	1 269 842	1 213 604
Impôt sur les résultats	2 945 415	3 654 409
Résultat consolidé avant impôt	10 787 341	12 534 953
Taux d'impôt courant en France	33.33%	33.33%
Impôt théorique	3 595 780	4 178 318
Impact des différences permanentes	1 933	894
Impact des différences liées aux crédits d'impôt	(693 143)	(664 501)
Impact des autres différences (dont contribution sociale)	40 845	139 698
Charge d'impôt du groupe	2 945 415	3 654 409

4.2.8 Résultat net par action

Nombre d'actions et éléments dilutifs

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Nombre d'actions composant le capital social	3 116 104	3 113 894
Plan d'attribution d'actions gratuites	3 430	5 850
BSPCE	127 800	
Nombre d'actions en dilué	3 247 334	3 119 744

Résultat net comptable par action

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Résultat net	6 572 084	7 666 940
Nombre d'actions	3 116 104	3 113 894
Résultat net par action	2.11	2.46

Résultat net comptable par action dilué

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Résultat net	6 572 084	7 666 940
Nombre d'actions y compris les éléments dilutifs	3 247 334	3 119 744
Résultat net par action	2.02	2.46

5. Autres informations

5.1 Tableau des flux de trésorerie consolidés

en K€	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 572	7 667
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	1 186	323
Amortissement des écarts d'acquisition	1 270	1 214
Résultat des cessions d'immobilisations	3	7
Variation des impôts différés	(149)	30
Capacité d'autofinancement	8 882	9 241
Encaissements (Décaissements) liés à l'impôt sur les sociétés	(852)	728
Dettes fiscales et sociales	518	(41)
Dettes fournisseurs	736	(727)
Autres dettes (1)	(199)	(100)
Produits constatés d'avance	547	1 387
Autres créances	(230)	553
Créances clients	1 613	(2 216)
Charges constatées d'avance	(225)	(88)
Décalage de trésorerie hors impôt sur les sociétés	1 908	(504)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	10 790	8 737
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(580)	(334)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(634)	(509)
Immobilisations financières	(110)	76
Variation du périmètre	(689)	
Dettes sur acquisitions d'immobilisations financières		
Trésorerie liée aux opérations d'investissements	(2 013)	(767)
Subventions reçues	631	
Remboursements d'emprunts	(2)	
Dividendes	(933)	(933)
Autocontrôle	41	(75)
Trésorerie résultant des opérations de financement	(263)	(1 008)
Incidence des variations de cours de devises	(23)	(1)
Variation de trésorerie	8 491	6 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	33 405	26 444
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	41 896	33 405
Variation du compte courant bancaire bloqué pour compte de la clientèle	(58)	(51)

(1) Hors comptes listes de mariages.

5.2 Effectif

L'effectif moyen de l'exercice clos le 31 décembre 2013 est de 209 salariés dont 161 cadres contre 182 salariés (dont 138 cadres) au 31 décembre 2012.

5.3 Engagements hors bilan

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2013. L'engagement de 1000mercis, Ocito et Matiro au titre des indemnités de fin de carrière est estimé à 176 238 € au 31 décembre 2013. L'engagement de retraite de 1000mercis LTD est non significatif, compte tenu de la faiblesse de l'effectif de la filiale, l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société.

De même compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés du groupe, l'engagement en matière de médailles du travail est non significatif et n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

5.4 Parties liées

Il n'existe pas de transactions, au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce, effectuées par la société consolidante ou une société incluse dans le périmètre de consolidation avec des parties liées, qui soient externes au groupe consolidé et qui n'aient pas été conclues à des conditions normales du marché.

5.5 Evènements post clôture

Néant.

5.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires sociaux et consolidés des commissaires aux comptes s'élèvent à 92 000 euros HT sur l'exercice 2013.

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Bilan Actif

(en K€)	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)	Variation	Var.%
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	724	349	375	107,4%
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 077	972	105	10,8%
Immobilisations financières				
Autres participations	9 323	8 623	700	8,1%
Prêts	74	48	26	54,2%
Autres immobilisations financières	610	576	34	5,9%
TOTAL 1	11 808	10 568	1 240	11,7%
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Clients et comptes rattachés	10 157	12 445	-2 288	-18,4%
Autres créances et comptes de régularisation	3 773	2 236	1 537	68,7%
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	27 000	27 000	0	0,0%
Disponibilités	8 265	2 876	5 389	187,4%
TOTAL 2	49 195	44 557	4 638	10,4%
Comptes de Régularisation				
Ecarts de conversion actif	1	3	-2	-66,7%
TOTAL GENERAL 1 à 2	61 004	55 128	5 876	10,7%

Bilan Passif

(en K€)	31/12/2013	31/12/2012	Variation	Var %
CAPITAUX PROPRES				
Capital	312	311	1	0,3%
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 574	5 574	0	0,0%
Réserves:				
Réserve légale	35	35	0	0,0%
Report à nouveau	30 432	25 641	4 791	18,7%
Subventions d'investissement :	631			
Provisions réglementées :	116			
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 556	5 723	-1 167	-20,4%
TOTAL 1	41 656	37 284	4 372	11,7%
PROVISIONS				
Provisions pour risques	1			
Provisions pour charges				
TOTAL 2	1			
DETTES				
Concours bancaires courants	1	2		
Emprunts et dettes financières	5 590	5 608	-18	-0,3%
Fournisseurs et comptes rattachés	5 823	5 419	404	7,5%
Dettes fiscales et sociales	4 817	4 446	371	8,3%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	429	491	-62	-12,6%
Comptes de régularisation	2 687	1 878	809	43,1%
TOTAL 3	19 347	17 844	1 503	8,4%
TOTAL GENERAL 1 à 3	61 004	55 128	5 876	10,7%

Compte de résultat

(en K€)	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)	Variation	Var. %
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	27 221	24 506	2 715	11,1%
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits d'exploitation	623	775	-152	-19,6%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	27 884	25 281	2 563	10,1%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	9 653	7 587	2 066	27,2%
Impôts, taxes et versements assimilés	703	606	97	16,0%
Salaires et traitements	10 524	9 198	1 326	14,4%
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et provisions	1 114	555	559	100,7%
Autres charges	11	10	1	10,0%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	22 005	17 956	4 049	22,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 839	7 325	-1 486	-20,3%
	21,5%	29,9%		
RESULTAT FINANCIER	442	427	15	4%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 281	7 752	-1 471	-19,0%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-123	-65	-58	89,2%
Impôts sur les bénéfices	1 601	1 964	-363	-18,5%
RESULTAT NET	4 556	5 723	-1 167	-20,4%
	16,7%	23,4%		

S.A. 1000mercis

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

L'exercice social a une durée de 12 mois et les comptes présentés sont relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013. Ces comptes sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent, couvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

I. Principes et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le plan comptable général et le Code de Commerce.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation utilisées concernant :

- les immobilisations
- les créances
- les provisions

sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts Comptables.

Les règles et les méthodes comptables qui méritent d'être précisées sont les suivantes :

A. Immobilisations

1. Immobilisations incorporelles

- Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées :
 - de dépenses liées à la création des sites Internet. Ces dépenses sont amorties sur une durée de 3 ans en linéaire.
 - d'achats de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée de 1 an en linéaire.

Les coûts ultérieurs d'amélioration des sites sont enregistrés en charges.

La marque 1000mercis, ayant été créée par la société n'est pas valorisée dans les comptes.

- La société développe en permanence des logiciels utiles à son exploitation.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les coûts de développements engagés dans le cadre d'un projet spécifique répondant à la définition et aux critères d'activation définis par le PCG (projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale) sont inscrits à l'actif, suite à la mise en place par la société de procédures permettant leur suivi individualisé.

Au 31 décembre 2012, ces dépenses, engagées dans le cadre d'un projet spécifique dont les débouchés commerciaux étaient attendus à partir de 2013 s'élevaient à 327 067 € et figuraient en immobilisations incorporelles en cours.

Les dépenses engagées en 2013 dans le cadre de ce même projet dont les débouchés commerciaux ont débutés en septembre 2013, se sont élevés à 471 502 €.

Au 1^{er} septembre 2013, la totalité des frais engagés dans le cadre du projet spécifique ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles pour un montant total de 798 569 €. Ils sont amortis sur une durée de 3 ans à compter de cette date.

Fiscalement la date de début d'amortissement à retenir pour le calcul de l'amortissement de ce projet spécifique est celle de l'activation de la dépense engagée, alors que comptablement il s'agit de la date de début de consommation des avantages économiques.

Compte tenu de cette divergence, un amortissement dérogatoire d'un montant de 115 689 € a été constaté au cours de l'exercice 2013.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| - installations agencements | 6 ans 2/3 à 10 ans linéaire |
| - matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire et dégressif |
| - mobilier | 5 ans linéaire |

L'application des règles comptables relatives aux dépréciations et amortissements des actifs (CRC 2002-10), n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels de la société.

La méthode d'amortissement dégressif pour le matériel de bureau et informatique a été retenue pour les acquisitions à compter de l'exercice clos le 30 juin 2005. Cette méthode est considérée comme adaptée à l'activité de la société et au rythme d'utilisation des biens.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut, le cas échéant, une estimation des effets de la clause de révision de prix prévue dans l'acte d'acquisition.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charge.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'utilité des titres de participation devient inférieure à leur coût d'entrée, les moins values latentes font l'objet de dépréciations.

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements versés ainsi que des créances et actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

B. Travaux en cours

Les travaux en cours de production ne sont pas valorisés au 31 décembre 2013, en l'absence d'une évaluation suffisamment fiable à cette date. L'inventaire des commandes en cours à cette date conduit néanmoins à considérer que cette valeur est peu significative.

C. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

D. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes à termes et de bons à moyen terme (3 à 4 ans). Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Le cas échéant les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision calculée par catégorie de titres afin de ramener leur valeur au cours de clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle-ci est inférieure.

E. Reconnaissance du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux sources de revenus : la publicité interactive et le marketing interactif.

Les recettes de publicité interactive proviennent notamment de la monétisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Email Attitude et des sites internet 1000mercis.

Le marketing interactif consiste à effectuer des opérations de conquête et de fidélisation sur les médias interactifs pour le compte de la clientèle.

Les contrats de publicité interactive prévoient la sélection, la mise à disposition d'adresses email, d'adresses postales ou de numéros de SMS d'internautes ayant donné leur consentement ainsi que le routage de messages promotionnels ciblés vers ces individus par 1000mercis pour la réalisation d'opérations de publicité interactive. 1000mercis propose également à des annonceurs la gestion complète de tout ou partie de leur marketing interactif. Le chiffre d'affaires est reconnu, en fin de mois, sur la base de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation.

F. Listes de mariage et de naissance

La société exploite un site internet destiné à gérer des listes de mariage et de cadeaux. A ce titre elle reçoit les fonds des donateurs, les affecte par liste, et gère l'utilisation de ces fonds par les bénéficiaires des dons. Ces fonds n'appartiennent pas à la société. Les fonds reçus en attente d'utilisation sont déposés sur un compte courant bancaire isolé sur lequel la société ne dispose pas de moyens de paiement. Les sommes dues aux bénéficiaires des listes sont comptabilisées en autres dettes.

II. Faits caractéristiques de l'exercice

Le 2 juillet 2013, 1000mercis a acquis la société Matiro, société spécialisée dans le Trading en Real Time Bidding (RTB) dont elle détient 100% du capital social.

Ces titres ont été inscrits à l'actif du bilan pour une valeur de 700 000 €.

A ce prix d'acquisition de 700 000 € est prévu un complément de prix éventuel d'un montant maximum de 1 500 000 € indexé sur les résultats de la société Matiro pour les exercices 2014 à 2016. Aucun complément de prix n'est dû au titre de 2013 compte tenu des modalités de calcul.

Cette nouvelle entité vient compléter le groupe constitué par 1000mercis depuis mai 2008 avec ses filiales Ocito, 1000mercis Ltd et 1000mercis Inc.

III. Notes sur le bilan et le compte de résultat

A. Bilan

1. Détail de l'actif immobilisé

Immobilisations brutes

	Au 31.12.2012	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.2013
Immobilisations incorporelles	1 088 194	835 032		1 923 226
Immobilisations incorporelles en cours	327 067		327 067	0
Immobilisations corporelles	2 744 701	596 697		3 341 398
Immobilisations financières	9 247 811	803 073	41 478	10 009 407
Total	13 407 773	2 234 802	368 545	15 274 032

Amortissements

	Au 31.12.2012	Dotations	Reprises	Au 31.12.2013
Immobilisations incorporelles	1 066 472	133 213		1 199 686
Immobilisations corporelles	1 772 371	491 992		2 264 363
Immobilisations financières	0			
Total	2 838 844	625 205		3 464 049

Ventilation des amortissements dérogatoires

	Au 31.12.2012	Dotations	Reprises	Au 31.12.2013
Immobilisations incorporelles		115 689		115 689
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total		115 689		115 689

Immobilisations nettes

	Au 31.12.2012	Augmentation	Diminution	Au 31.12.2013
Immobilisations incorporelles	21 721	701 819		723 540
Immobilisations incorporelles en cours	327 067		327 067	0
Immobilisations corporelles	972 331	104 705		1 077 036
Immobilisations financières (1)	9 247 812	801 366	41 478	10 007 701
Total	10 568 931	1 607 890	368 545	11 808 276

(1) Une provision pour dépréciation des actions propres a été constituée à hauteur de 1 707 €.

Détail des immobilisations et amortissements au 31.12.2013

	Montant brut	Amortissement	Valeur nette	Durée
Sites et logiciels	1 923 226	1 199 686	723 540	1 à 3 ans linéaire
Installations Agencements	834 188	377 347	456 841	6 ans 2/3 à 10 ans linéaire
Matériel informatique	2 389 220	1 800 607	588 613	3 ans linéaire et dégressif
Mobilier	117 992	86 410	31 582	5 ans linéaire
Total	5 264 626	3 464 050	1 800 576	

Détail des immobilisations financières au 31.12.2013

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Titres de participation	8 623 099	9 323 099
Prêts effort construction	48 430	74 411
Dépôt de garantie locaux	195 824	217 472
Autres dépôts de garantie	9 215	12 405
Créances immobilisées	135 514	187 769
Actions propres	235 729	194 251
Total	9 247 811	10 009 407

1000mercis a acquis en 2013 100% du capital social de la société Matiro.
Cette acquisition est inscrite en titres de participation pour un montant de 700 000 €.

1000mercis a créé en 2012 une filiale étrangère aux Etats Unis. Elle détient 100% du capital social de 1000mercis Inc. de 2 000 \$ inscrit en titres de participation au cours historique pour un montant de 1 565 €.

1000mercis a créé en 2009 une filiale étrangère à Londres. Elle détient 100% du capital social de 1000mercis LTD de 1 000 £ inscrit en titres de participation au cours historique pour un montant de 1 173 €.

1000mercis a acquis en 2008 100 % du capital social de la société Ocito.
Cette acquisition est inscrite en titres de participation pour un montant de 8 620 360 €.

Depuis le 9 mars 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conformément à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 1^{er} octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 500 000 euros, en espèces, a été affectée au compte de liquidité. A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 2 690 515 € et à des ventes d'actions propres pour 2 742 691 € au cours de l'exercice 2013.

Au 31 décembre 2013, 1000mercis possède 3 821 actions propres pour une valeur de 194 251 €.

La valorisation de ces actions faite au cours moyen au 31 décembre 2013 s'élève à 192 544 €.

2. Actif circulant

2.1 Clients et comptes rattachés

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Clients et comptes rattachés	13 179 971	11 358 966
Clients factures à établir	56 058	69 555
Provision pour créances douteuses	(791 409)	(1 271 527)
Total	12 444 620	10 156 994

Les créances clients sont à échéance de moins d'un an.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients de l'exercice s'élèvent à 489 222 euros et les reprises de provisions de l'exercice à 9 104 euros.

2.2 Autres créances

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Fournisseurs	14 053	7 177
Organismes sociaux	3 389	0
Etat	1 442 782	2 750 223
Créances rattachées à des participations	433 372	500 587
Autres	77 944	23 916
Total	1 971 540	3 281 903

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an pour 2 840 056 € et à plus d'un an pour une créance de 441 847 € relative à une subvention à recevoir.

3. Trésorerie

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Sicav monétaires et certificats de dépôt (1)	27 000 000	27 000 000
Comptes courants bancaires	2 641 304	8 087 430
Trésorerie propre à la société	29 641 304	35 087 430
Compte courant liste de mariage	235 215	161 421
Compte courant liste de naissance		15 754
Trésorerie gérée pour le compte de la clientèle (2)	235 215	177 175
Total	29 876 519	35 264 605

(1) Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours historique.
Il n'y a pas de Sicav au 31 décembre 2013.

Au cours de l'exercice 2012 un contrat de mise à disposition de liquidité a été conclu avec la filiale OCITO afin d'optimiser la gestion de la trésorerie du groupe.

La mise à disposition de trésorerie s'élève à 5 000 000 € au 31 décembre 2013 placée sous forme de comptes à terme. Cette mise à disposition de trésorerie est rémunérée selon les taux d'intérêts applicables au CAT conclus soit 2.20%, 2.25% et 1.75%.

(2) Les dons perçus sur les listes de mariage et de naissance sont gérés par la société pour le compte de sa clientèle. Ils sont déposés sur un compte bancaire distinct au titre duquel la société dispose de moyens de paiements limités à la seule faculté d'opérer des virements entre comptes.

4. Charges constatées d'avance

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Divers (contrats d'entretien, assurances, cotisations, etc...)	264 459	491 291
Total	264 459	491 291

Il s'agit de charges courantes d'exploitation à échéance de moins d'un an.

5. Capitaux propres

Variation des capitaux propres au 31.12.2013

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Primes liées au capital	Autres	Report à nouveau et réserves	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Apport initial en capital	21 000	42 000					42 000
Augmentations de capital	3 429 210	303 021	5 573 905				5 876 926
Réduction de capital	(365 600)	(36 560)			(9 103 440)		(9 140 000)
Emission de bons de souscriptions			3				3
Attributions actions gratuites	29 284	2 928			(2 928)		-
Accumulation des résultats antérieurs jusqu'au 31.12.2011 (1)					34 782 400		34 782 400
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2012						5 724 058	5 724 058
Au 31.12.2012	3 113 894	311 389	5 573 908		25 676 032	5 724 058	37 285 387
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2012					5 724 058	(5 724 058)	-
Attribution d'actions gratuites	2 210	221			(221)		-
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2013						4 555 600	4 555 600
Amortissements dérogatoires				115 689			115 689
Subvention d'investissement				631 210			631 210
Distribution de dividendes					(933 377)		(933 377)
Au 31.12.2013	3 116 104	311 610	5 573 908	746 899	30 466 492	4 555 600	41 654 509

(1) La réserve légale s'élève à 34 621 €.

Au cours de l'exercice une convention de soutien en faveur d'actions de recherche et de développement a été conclue. En contrepartie des actions de recherche et de développement menées, la société 1000mercis percevra une subvention en faveur de la recherche d'un montant global plafonné à 631 210 € sur une période de 3 années, soumis à un remboursement conditionnel. Le déblocage des sommes est soumis à des clauses de réalisations techniques. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société a reçu une avance pour un montant de 189 363 € au titre de cette subvention.

Instruments dilutifs

Plans d'attribution gratuite d'actions

	Plan D	Plan F	Total
Solde au 31.12.2012	2 620	3 230	5 850
Attribution			
Exercice	2 210		2 210
Annulation (non exercée)	210		210
Solde au 31.12.2013	200	3 230	3 430

Les plans A et B ont été entièrement soldés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le plan C a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le plan E a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le plan D a été partiellement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 : 200 actions seront exercées début 2014 pour régularisation et solde du plan D.

Le Conseil d'administration du 30 mars 2012 a arrêté un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés du Groupe 1000mercis de la manière suivante :

Plan F :

- période d'acquisition : 2 ans à compter de la date d'attribution qui sera pour les premiers bénéficiaires le 30 mars 2014 et pour les bénéficiaires suivants la date à laquelle le conseil d'administration décidera de leur attribuer gratuitement des actions
- période de conservation : 2 ans à compter de la date d'attribution définitive
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective
- nombre maximal d'actions pouvant être attribuées : 100 000 actions de 0,10 € de valeur nominale

Le Conseil d'administration du 30 mars 2012 a décidé d'un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites en application de l'assemblée générale du 18 mai 2011, reprenant les conditions du plan F (le nouveau plan F1). A ce titre, le conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 3 230 actions au titre de ce nouveau plan F1.

Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

	Plan 1	Plan 2	Total
Solde au 31.12.2012	0	0	0
Attribution	63 600	64 200	127 800
Exercice	0		
Annulation (non exercée)			
Solde au 31.12.2013	63 600	64 200	127 800

L'assemblée générale mixte du 29 mai 2013 de la société 1000Mercis a, dans sa dix-septième résolution, conféré sa compétence au conseil d'administration en vue d'émettre gratuitement, en une ou plusieurs tranches distinctes, un nombre maximum de 140.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE ») au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société soumis au régime fiscal des salariés.

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 juin 2013 aux fins de faire usage de cette délégation de compétence, arrêter le présent plan d'attribution de BSPCE conformément à la délégation de compétence qui lui a été conférée.

Nombre maximal de BSPCE : 140.000 BSPCE répartis en deux tranches (BSPCE 1 et BSPCE 2)

période de conservation :

3. BSPCE 1 : trois (3) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
 4. BSPCE 2 : quatre (4) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- période d'exercice : trois (3) ans à compter de l'expiration de la période de conservation ;
 - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performance ;
 - nombre de BSPCE maximal pouvant être attribuées : 140.000 BSPCE, donnant droit à la souscription de 140.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
 - Prix d'exercice : 43 €

6. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risque de perte de change a été constatée à la clôture de l'exercice pour un montant de 1 374 €. Cette provision couvre le risque concernant le taux de change lié aux créances et aux dettes figurant en devises étrangères dans les comptes à la clôture.

7. Dettes

7.1 Dettes financières

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Dépôts reçus	5 200	5 200
Concours bancaires	2 315	1 499
Dettes financières intragroupe	5 602 724	5 584 664
Total	5 610 239	5 591 363

Les dettes financières comprennent la mise à disposition de liquidité par la filiale OCITO dans le cadre de la gestion de la trésorerie du groupe. Au 31 décembre 2013 le montant des intérêts acquis s'élève à 198 722 €.

7.2 Autres dettes

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Avoirs à établir	267 197	258 575
Listes de mariages et naissances	211 380	157 254
Autres	12 184	13 658
Total	490 761	429 487

Les autres dettes comprennent les sommes dues aux bénéficiaires au titre des dons effectués sur les listes de mariages et de naissance.

Les avoirs à établir correspondent principalement à des remises de fin d'année à verser à la clientèle.

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an à hauteur de 429 487 €.

7.3. Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Fournisseurs et comptes rattachés	2 601 111	2 520 600
Fournisseurs factures non parvenues	2 817 118	3 302 560
Total	5 418 229	5 823 160

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

7.4. Dettes fiscales et sociales

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Personnel	19 766	22 602
Organismes sociaux	477 234	551 936
Dettes fiscales	2 269 408	2 359 856
Charges à payer	1 679 650	1 789 711
Etat avance remboursable		93 268
Total	4 446 058	4 817 373

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance de moins d'un an.

Le nombre d'heures accumulées au titre du droit individuel à la formation par les salariés s'établit à 7 029 heures au 31 décembre 2013.

8. Produits constatés d'avance

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Produits constatés d'avance	1 878 230	2 687 177
Total	1 878 230	2 687 177

Les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées avant leur date de réalisation.

B. Compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

	Au 31.12.2012	%	Au 31.12.2013	%
Publicité interactive	9 173 237	37 %	8 019 161	29 %
Marketing interactif	14 785 480	61 %	18 355 370	67 %
Mobile	547 266	2 %	547 011	2 %
Divers			300 006	1 %
Chiffre d'affaires HT	24 505 983	100 %	27 220 548	100%

2. Charges externes

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Charges facturées par les partenaires	3 009 566	3 712 802
Autres achats et charges externes	4 577 679	5 940 638
Total	7 587 245	9 653 440

Les charges facturées par les partenaires correspondent aux dépenses avec affiliations et aux sommes versées aux propriétaires des bases au titre de leur participation au programme de bases de données mutualisées de la société (programme Email Attitude) et aux dépenses d'affiliations.

3. Charges de personnel

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Salaires	5 953 008	6 922 442
Charges sociales	2 681 581	3 150 641
Total	8 634 589	10 073 083

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 160 599 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

4. Rémunération des dirigeants

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Rémunérations brutes allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	220 000	227 000
Total	220 000	227 000

5. Résultat financier

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Dotations provisions pour dépréciations financières		(3 080)
Plus-values de cessions de valeurs mobilières de placement	517 645	536 000
Charge nette d'intérêts et différences de change	(90 173)	(91 129)
Total	427 472	441 791

6. Résultat exceptionnel

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Diverses régularisations	(2 690)	(18 430)
Résultat / rachat actions propres	(61 910)	10 698
Amortissements dérogatoires		(115 689)
Total	(64 600)	(123 421)

7. Impôt sur les sociétés

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Impôts sur les sociétés	2 626 421	2 237 326
Crédit d'impôt recherche	(621 536)	(621 492)
Crédit d'impôt apprentissage	(16 000)	(7 600)
Crédit d'impôt famille	(2 472)	(4 260)
Crédit d'impôt mécénat	(22 259)	(2 976)
Total	1 964 154	1 600 998

8. Résultat net par action

Nombre d'actions et éléments dilutifs

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Nombre d'actions composant le capital social	3 113 894	3 116 104
Plan d'attribution d'actions gratuites	5 850	3 430
BSPCE		127 800
Nombre d'actions en dilué	3 119 744	3 247 334

Résultat net comptable par action

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Résultat net	5 724 058	4 555 600
Nombre d'actions	3 113 894	3 116 104
Résultat net par action	1.84	1.46

Résultat net comptable par action dilué

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Résultat net	5 724 058	4 555 600
Nombre d'actions y compris les éléments dilutifs	3 119 744	3 247 334
Résultat net par action	1.83	1.40

IV. Autres informations

A. Tableau des flux de trésorerie

en K€	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat net	4 556	5 724
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	1 224	294
Résultat des cessions d'immobilisations		
Capacité d'autofinancement	5 780	6 018
Variation de trésorerie liée à l'impôt sur les sociétés	(639)	862
Concours bancaire courant	(1)	2
Dettes fiscales et sociales	371	14
Dettes fournisseurs	405	(262)
Autres dettes (1)	(3)	(202)
Produits constatés d'avance	809	1 135
Autres créances	(671)	(438)
Créances clients	(1 807)	(2 255)
Avances et acomptes		
Charges constatées d'avance	(225)	(83)
Décalages de trésorerie d'exploitation hors impôts sur les sociétés	1 853	(1 330)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7 633	4 791
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(508)	(349)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(597)	(486)
Immobilisations financières	(762)	3
Dettes sur acquisitions d'immobilisations financières		
Trésorerie liée aux opérations d'investissements	(1 867)	(832)
Subvention d'investissement	631	
Dettes financières	(18)	5 543
Dividendes versés	(933)	(933)
Trésorerie résultant des opérations de financement	(320)	4 610
Variation de trésorerie	5 446	8 569
Variation du compte courant bancaire bloqué pour compte de la clientèle (cf. A.3)	58	(51)

(1) Hors comptes listes de mariages.

B. Entreprises liées

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Créances clients	168 298	66 786
Dettes fournisseurs	46 973	309 298
Immobilisations financières	8 623 099	9 323 099
Autres créances	433 372	500 585
Dettes financières	5 602 724	5 584 664
Autres dettes		
Charges et (produits) financiers	(102 263)	(96 458)

C. Parties liées

Au cours de l'exercice 2012 un contrat de mise à disposition de liquidité a été conclu avec la filiale OCITO afin d'optimiser la gestion de la trésorerie du groupe. Ce contrat s'est poursuivi sur l'exercice.

La mise à disposition de trésorerie s'élève à 5 000 000€ au 31 décembre 2013 et est rémunérée selon les taux d'intérêts applicables au CAT conclus par 1000mercis pour le compte du groupe, soit 2.2% et 2.25%.

Au 31 décembre 2013 le montant des intérêts acquis au titre de l'exercice s'élèvent à 96 459€. Le total des intérêts acquis depuis le début du contrat de mise à disposition de liquidité s'élèvent à 198 722 € au 31/12/2013.

En dehors de cette convention, il n'existe pas de transaction qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales du marché par la société avec des parties liées.

D. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 72 560 euros HT sur l'exercice 2013.

E. Effectif

L'effectif moyen de l'exercice clos le 31 décembre 2013 est de 184 salariés dont 138 cadres contre 163 salariés (dont 121 cadres) au 31 décembre 2012.

F. Fiscalité latente

Il n'y a pas de fiscalité latente ou différée significative au 31 décembre 2013 à l'exception de la subvention d'investissement imposée fiscalement à hauteur de 631 210 € et non encore comptabilisée en produits.

G. Engagements hors bilan

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2013. La convention collective des bureaux d'études techniques et ingénieurs conseils dont dépend la société ne prévoit pas d'indemnisation des départs à la retraite avant cinq ans d'ancienneté. L'engagement de 1000mercis au titre des indemnités de fin de carrière a été estimé à 137 915 € au 31 décembre 2013.

La méthode de calcul concernant la valorisation de l'engagement de la société 1000mercis concernant les indemnités de fin de carrière dues au titre de l'exercice 2013 a été modifiée afin de tenir compte d'une recommandation de l'ANC. Le taux d'actualisation retenu fin 2013 pour l'évaluation de l'engagement en matière de pensions et retraites est le taux IBOXX Corporates AA en remplacement du taux moyen des emprunts d'état à long terme.

Compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société, l'engagement en matière de médailles du travail est non significatif et n'a pas été comptabilisé dans les comptes annuels.

H. Tableau des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos
Filiales détenues à + de 50 %					
SAS Ocito 28 rue de Châteaudun 75009 Paris	68 175 €	7 892 082 €	100 %	12 128 181€	2 871 326 €
SAS MATIRO 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS	17 500 €	(156 302 €)	100%	383 414 €	(304 367 €)
1000mercis LTD 7 Portland Place Londres	1 126 €	1 479 743 €	100 %	767 126 €	167 088 €
1000 mercis INC 33 West 19th street 4th floor New York	1 557 €	(5103 €)	100 %	163 010 €	21 059 €

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales françaises	Filiales étrangères	Participations françaises	Participations étrangères
Valeur comptable des titres détenue :				
Brute	9 320 360 €	2 738 €	-	-
Nette	9 320 360 €	2 738 €	-	-
Autres Créances		500 585 €		
Dettes financières	5 198 722 €	385 943 €	-	-
Cautions et avals donnés	-	-	-	-
Dividendes encaissés	-	-	-	-

RAPPORT DE GESTION
(incluant le rapport de gestion du Groupe)
Établi par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée générale
ordinaire et extraordinaire du 4 juin 2014

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société 1000mercis (la « **Société** ») et du groupe qu'elle constitue avec les sociétés Ocito, 1000mercis Ltd, 1000mercis Inc et Matiro (le « **Groupe** ») durant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013, et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de la Société dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 27,221 M€ contre 24,506 M€ au titre de l'exercice précédent. Le groupe 1000mercis a réalisé un chiffre d'affaires de 40,284 M€ contre 36,388 M€ au titre de l'exercice précédent.

L'activité de la Société est répartie en trois secteurs principaux d'activité :

- La publicité interactive ;
- Le marketing interactif ;
- Le marketing mobile ;

a) La publicité interactive

La publicité interactive a pour objectif d'accompagner les annonceurs dans leur stratégie de conquête de nouveaux clients et permet de mettre à la disposition desdits annonceurs une audience largement qualifiée et ciblée à laquelle ils peuvent diffuser leur message publicitaire. Cette activité consiste à monétiser l'audience des sites Internet en commercialisant leurs bases de données d'adresses e-mail, postales et de SMS.

Au-delà de la monétisation de leur audience, les sites Internet de la Société sont les laboratoires de tests et d'apprentissage en matière de publicité interactive, statistiques, et bases de données de la Société.

Au titre de l'année 2013, la publicité interactive représentait 27 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 26 % en 2012.

Le Programme Email Attitude, produit clé de l'offre de publicité interactive, compte plus de 25 millions de profils individuels en Europe. Il mutualise 80 bases partenaires et couvre 12 pays. Email Attitude est un programme opt-in d'envoi d'offres promotionnelles ciblées par e-mail, SMS et courrier postal.

b) Le marketing interactif

Le marketing interactif a pour objectif d'accompagner les annonceurs dans leur stratégie de fidélisation clients et d'exploitation de leurs bases clients et prospects. Le marketing interactif permet de développer et de valoriser les bases de données historisées des annonceurs afin de maximiser le chiffre d'affaires généré. Cette activité consiste dans la collecte, le traitement et l'exploitation de données pour le compte de tiers.

Au titre de l'année 2013, le marketing interactif représentait 41 % du chiffre d'affaires consolidé.

L'activité a été marquée notamment par :

- la généralisation de l'intégration des réseaux sociaux dans les dispositifs marketing des annonceurs (Social CRM notamment),
- l'internationalisation croissante des stratégies de eCRM.

c) Le marketing mobile

Présent sur les segments clés du marketing Mobile (Internet Mobile, applications iPhone/iPad/Android, campagnes SMS, CRM Mobile), le Groupe a su tirer parti de la croissance des investissements sur un média pleinement adopté par les consommateurs et de plus en plus efficace pour les annonceurs.

Ocito fournit aux entreprises les solutions nécessaires pour mettre en œuvre des campagnes SMS, MMS et Internet Mobile. L'offre du groupe intègre conseil, développement, hébergement et connectivité pour répondre aux problématiques des clients.

Au titre de l'année 2013, le marketing mobile représentait 32 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 33 % en 2012.

1.2 Evènements importants survenus lors de l'exercice et depuis la clôture de l'exercice

- Evènements survenus au cours de l'exercice écoulé

La Société a acquis les titres de la société Matiro, pionnier du Trading en Real Time Bidding (RTB). L'acquisition a porté sur 100% du capital, payée en numéraire. L'investissement pour le Groupe 1000mercis s'établit à 700 K€ dont 300 K€ au titre d'augmentation de capital. L'opération est assortie d'un complément de prix d'un montant maximum de 1.800 K€ indexé sur les résultats des trois prochains exercices.

Cette acquisition permet au Groupe 1000mercis de répondre parfaitement aux besoins des annonceurs sur toute la chaîne de valeur du Programmatic Buying sur le web et le mobile.

- Evènements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2013.

1.3 Progrès réalisés/difficultés rencontrées

Dans un contexte de moindre croissance, 1000mercis a poursuivi ses investissements technologiques et humains.

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré un environnement qui reste encore incertain pour 2014, la stratégie du Groupe, fondée sur l'innovation, l'international et les nouveaux usages consommateurs (mobile, réseaux sociaux) reste pertinente.

1.5 Activité en matière de recherche et de développement

La Société a consacré 2.058.331 euros au titre des dépenses de recherche et développement sur l'exercice. Sur l'exercice clos précédent, la société avait consacré 2.071.787 euros au titre des dépenses de recherche et développement.

1.6 Activité des filiales

a) Ocito

La Société détient 100 % du capital de la société Ocito, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28 rue de Chateaudun – 75009 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 442 144 663.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Ocito a réalisé un chiffre d'affaires de 13.014.288 €.

b) 1000mercis Ltd

La Société détient 100 % du capital de la société 1000mercis Ltd, société anonyme de droit anglais dont le siège social est situé 7, Portland Place à Londres (Royaume Uni).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, 1000mercis Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 651.484€.

c) 1000mercis Inc.

La Société détient 100 % du capital de la société 1000mercis Inc, société de droit américain dont le siège social est situé 33 West 19th St - 4th Floor - New York NY 10011 (Etats-Unis).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, 1000mercis Inc a réalisé un chiffre d'affaires de 162.998€.

d) Matiro

La Société détient 100 % du capital de la société Matiro, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28 rue de Chateaudun – 75009 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 521 194 266.

Matiro a réalisé un chiffre d'affaires de 166.256 € sur le deuxième semestre 2013.

1.7 Prise ou cession de participations

La Société a acquis l'intégralité du capital de la société Matiro au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

1.8 Opérations sur titres des mandataires sociaux

Conformément à l'article L. 621-18-2 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune acquisition, cession, souscription ou échange d'actions de la Société n'a été réalisée par un administrateur, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué de la Société, ou par un cadre dirigeant de la Société

ayant (i) le pouvoir de prendre une décision de gestion concernant l'évolution et la stratégie de la Société et (ii) un accès régulier à des informations privilégiées concernant directement ou indirectement la Société.

1.9 Risques et incertitudes – risques de marché

Aucun risque ou incertitude particulier n'est à signaler.

2. RESULTAT - AFFECTATION

2.1 Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux et consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Nous vous rappelons également le changement de méthodes comptables intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Depuis le 1^{er} janvier 2012, les coûts de développement engagés dans le cadre d'un projet spécifique répondant à la définition et aux critères d'activation définis par le PCG (projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale) sont inscrits à l'actif, suite à la mise en place par la société de procédures permettant leur suivi individualisé.

Le chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 27,221 M€ contre 24,506 M€ pour l'exercice précédent.

Le Groupe affiche au 31 décembre 2013 un chiffre d'affaires de 40,284 M€ contre 36,388 M€ pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de la Société pour l'exercice ont atteint au total 22,005 M€ contre 17,956 M€ pour l'exercice précédent.

Le Groupe affiche au 31 décembre 2013 des charges d'exploitation de 30,772 M€ contre 25,194 M€ pour l'exercice précédent.

Charges de personnel

Le montant des traitements et salaires et charges sociales versés par la Société s'élève à 10,524 M€ contre 9,198 M€ pour l'exercice précédent.

Au niveau du Groupe, le montant des charges de personnel versées s'élève à 12,088 M€ contre 10,370 M€ pour l'exercice précédent.

L'effectif moyen salarié de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 184 personnes, contre 163 personnes au 31 décembre 2012.

L'effectif moyen salarié du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 209 personnes, contre 182 personnes au 31 décembre 2013.

Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de la Société ressort pour l'exercice à 5,839 M€ contre 7,325 M€ pour l'exercice précédent.

Au niveau du Groupe, le résultat d'exploitation s'élève à 10,205 M€ au 31 décembre 2013 contre 11,998 M€ pour l'exercice précédent.

Le bénéfice

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 442.000 euros, s'établit à 6,281 M€ contre 7,752 M€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (123.000) euros,
- d'un impôt sur les sociétés de 1,601 M€,

l'exercice clos le 31 décembre 2013 se traduit par un bénéfice de 4,556 M€ contre 5,724 M€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 6,572 M€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 contre 7,667 M€ pour l'exercice précédent.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4,556 M€.

Par ailleurs, nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable s'élevant à 6,572 M€.

2.2 Situation d'endettement de la Société et du Groupe

La Société et le Groupe sont en situation de trésorerie nette positive de respectivement 35,265 M€ et de 42,073 M€ au 31 décembre 2013.

2.3 Délais de paiement des fournisseurs

Nous vous communiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société désormais requises par l'article L. 441-6-1 du Code de commerce.

Le solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs se décompose à la clôture des deux derniers exercices clos ainsi qu'il suit :

		- de 30 jours	30 à 60 jours	+ de 60 jours	Total
Exercice clos le 31 décembre 2012	Dettes échues	684 337 €	41 362 €	530 068 €	1 255 767 €
	Dettes à échoir	638 326 €	707 308 €		1 345 634 €
Total I		1 322 663 €	748 670 €	530 068 €	2 601 401 €
Exercice clos le 31 décembre 2013	Dettes échues	429 748 €	70 362 €	316 021 €	816 130 €
	Dettes à échoir	1 214 098 €	490 606 €		1 704 704 €
Total II		1 643 846 €	560 968 €	316 021 €	2 520 835 €

Conformément à la loi, les Commissaires aux Comptes de la Société vous présenteront, dans leur rapport à l'assemblée générale, leurs observations sur la sincérité et la concordance des informations mentionnées ci-avant avec les comptes annuels.

2.4 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	4.555.600 euros
Dotation à la réserve légale	0 euro
Bénéfice distribuable (y compris report à nouveau antérieur)	34.987.469 euros
Dividende de 0,3 € par action*	935.713,20 euros
Affectation au compte de report à nouveau	3.619.886,80 euros
Le compte « report à nouveau » s'élèverait ainsi, après affectation du résultat, à	34.051.755,80 euros
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de	40.718.796,80 euros

(*) sur la base de 3.119.044 actions qui composent le capital à la date de publication des résolutions.

Sous réserve de l'accord de l'assemblée générale, le conseil d'administration prélèvera, le cas échéant, sur le compte « report à nouveau » les sommes nécessaires pour payer le dividende fixé ci-dessus aux actions provenant de l'attribution d'actions gratuites qui serait effectuée avant la date de mise en paiement du dividende.

2.5 Dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'un dividende d'un montant de 934.831 euros, soit 0,3 euro par action pour 3.116.104 actions, a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, qu'un dividende d'un montant de 934.168 euros, soit 0,3 euro par action pour 3.113.894 actions, a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, et qu'un dividende d'un montant de 931.783 euros, soit 0,3 euro par action pour 3.105.944 actions, a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

2.6 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous rappelons que les comptes ne présentent pas de dépenses somptuaires non déductibles fiscalement correspondant à l'article 39-4 du CGI.

2.7 Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours au cours des cinq derniers exercices.

3. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

4. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

4.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Nom	Mandat
Yseulys Costes	Administrateur de PPR SA
	Membre du Conseil de Surveillance d'Ocito
	Membre du Conseil de Surveillance de Numergy
	Membre du Conseil de Surveillance de Vivendi
	Membre du Conseil d'administration de Seb SA
Thibaut Munier	N/A
Cécile Moulard	Gérante de « SIXIEME CONTINENT »
	Membre du Conseil d'administration de Solocal Group
	Membre du Conseil d'administration de Holding Incubatrice Internet
	Membre du Conseil de surveillance de Foncière INEA
	Membre du Conseil d'administration d'AXA France IARD
	Membre du Conseil d'administration d'AXA France Vie
Dominique Roux	Président de Bolloré Télécom

4.2 Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social :

Mademoiselle Yseulys COSTES : rémunération de 88.500 euros brut.

Monsieur Thibaut MUNIER : rémunération de 88.500 euros brut.

En outre, le Conseil d'Administration a accordé à chacun d'entre eux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, un complément de rémunération fixé à un montant brut de 25.000 euros.

Madame Cécile MOULARD n'a reçu aucune rémunération, ni avantages durant l'exercice, hors jetons de présence.

Monsieur Dominique ROUX n'a reçu aucune rémunération, ni avantages durant l'exercice, hors jetons de présence.

4.3 Proposition de jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à 20.000 euros le montant de la somme annuelle globale à répartir entre les membres du Conseil d'administration à titre de jetons de présence pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs.

4.4 Examen des mandats des administrateurs

Les mandats de Monsieur Thibaut MUNIER, Madame Cécile MOULARD, ainsi que celui d'Yseulys COSTES, en qualité d'administrateurs, viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le mandat de Monsieur Dominique ROUX, en qualité d'administrateur, viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il n'est par conséquent pas nécessaire que les actionnaires statuent sur leur remplacement ou sur le renouvellement de leurs mandats.

4.5 Examen des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats de la société Bellot Mullenbach & Associés et de Monsieur Jean-Luc Loir, respectivement en qualités de commissaire aux comptes titulaire et suppléant, viendront à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les mandats de la société Fiduciaire Saint Honoré et de Madame Brigitte Nehlig, respectivement en qualités de commissaire aux comptes titulaire et suppléant, viendront à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il n'est par conséquent pas nécessaire que les actionnaires statuent sur leur remplacement ou sur le renouvellement de leurs mandats.

5. CAPITAL SOCIAL

5.1 Identité des titulaires de participations significatives et modifications intervenues en cours d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en applications des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant :

a) plus des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote :

Néant

b) plus des dix-huit vingtièmes du capital ou des droits de vote :

Néant

c) plus des deux tiers du capital ou des droits de vote :

Néant

d) plus de la moitié du capital ou des droits de vote :

Néant

e) plus du tiers du capital ou des droits de vote :

Néant

f) plus du quart du capital ou des droits de vote :

Mademoiselle Yseulys Costes

Monsieur Thibaut Munier

g) plus du cinquième du capital ou des droits de vote :

Néant

h) Plus des trois vingtièmes du capital ou des droits de vote :

Néant

i) plus du dixième du capital ou des droits de vote :

Société Amiral gestion, 9 avenue Percier – 75008 Paris

j) plus du vingtième du capital ou des droits de vote :

FCP Stock Picking France, 4 rue Frédéric Bastiat – 75008 Paris

5.2 Participation des salariés au capital

Nous vous indiquons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, qu'au dernier jour de l'exercice clos, le personnel de la société (autres que les mandataires sociaux) possédait 52.903 actions de la société, soit une participation de 1,7 % dans le capital de la société.

5.3 Répartition du capital

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du capital de la Société au 31 décembre 2013 :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Fondateurs	1.341.221	43,04 %	59,4 %
Public	1.774.883	56,96 %	40,6 %
Total	3.116.104	100 %	100 %

6. ACHAT D' ACTIONS PROPRES EN VUE DE LES ATTRIBUER AUX SALARIES

Conformément à l'article L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune action n'a été achetée ou vendue au cours de l'exercice dans le cadre d'une attribution aux salariés par application de l'article L. 225-208 du Code de commerce.

7. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce, vous serez informés, dans un rapport complémentaire, des opérations réalisées au titre des délégations financières.

8. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, vous serez informés dans un rapport spécial des opérations réalisées au titre des attributions d'actions gratuites.

9. **OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS**

L'assemblée générale n'a pas autorisé le conseil d'administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société.

10. **OPERATIONS REALISEES EN VUE DE REGULARISER DES PARTICIPATIONS CROISEES**

Néant.

11. **OPERATIONS DE RACHAT D' ACTIONS**

Nous vous informons que par décision en date du 14 juin 2013, le conseil d'administration a décidé d'utiliser l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 29 mai 2013 à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions.

Les opérations réalisées dans le cadre de ce programme de rachat d'actions ont les caractéristiques suivantes :

-	nombre d'actions achetées ou vendues au cours de l'exercice 2013 :	59.867
-	cours moyen des achats et des ventes :	44,67 €
-	montant des frais de négociation :	-
-	nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31.12.2013 :	5.409
-	valeur évaluée des actions inscrites au nom de la Société au 31.12.2013 :	277.211 €
-	valeur nominale des actions inscrites au nom de la Société au 31.12.2013 :	540,9 €

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le conseil d'administration

ANNEXE 1
TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(chiffres en euros)

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2013</u>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	309 646	310 594	310 994	311 389	311 610
Nbre des actions ordinaires existantes	3 096 463	3 105 944	3 114 694	3 113 894	3 116 104
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription	22 981	19 850	5 520		
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	20 641 940	24 732 743	23 902 061	24 505 983	27 220 548
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8 574 766	12 278 621	7 387 957	8 316 056	6 730 749
Impôts sur les bénéfices	2 066 572	2 566 742	1 856 333	1 964 154	1 600 998
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 822 943	8 885 416	4 811 337	5 724 058	4 555 600
Résultat distribué		932 383	934 168	934 831	935 713
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	2,77	3,95	2,3	2,7	2,1
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,88	2,86	1,55	1,84	1,46
Dividende distribué à chaque action		0,3	0,3	0,3	0,3
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	104	125	155	163	184
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 019 469	4 785 437	5 486 054	5 953 008	6 922 442
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 697 407	1 896 281	2 346 899	2 681 581	3 150 641

ANNEXE 2

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS FINANCIERES EN COURS DE VALIDITE

OBJET	Assemblée générale	Durée	Plafond	Base légale	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres de capital et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Assemblée générale du 29 mai 2013 (8 ^{ème} résolution)	26 mois	100.000 € Montant nominal des valeurs mobilières émises: 40.000.000 €	Articles L.225-129, L.225-129-2, L.228-91, L.228-92 et L. 228-93 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres de capital et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Assemblée générale du 29 mai 2013 (9 ^{ème} résolution)	26 mois	100.000 € Montant nominal des valeurs mobilières émises : 40.000.000 €	Articles L.225-129, L.225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L.228-91, L.228-92 et L. 228-93 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, par voie d'offres visées au II de l'article L.411-2 du CMF, des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Assemblée générale du 29 mai 2013 (10 ^{ème} résolution)	26 mois	100.000 € Montant nominal des valeurs mobilières émises : 40.000.000 €	Articles L.225-129, L.225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L.228-91 et suivants du Code de commerce et L.411-2 du Code monétaire et financier	
Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titre à émettre dans la limite de 15% de l'émission	Assemblée générale du 29 mai 2013 (11 ^{ème} résolution)	26 mois	15 % de l'émission initiale	Articles L. 225-135-1 et R. 225-118 du Code de commerce	

OBJET	Assemblée générale	Durée	Plafond	Base légale	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	Assemblée générale du 29 mai 2013 (13 ^{ème} résolution)	26 mois	Montant nominal de l'ensemble des titres de créances émis : 40.000.000 €	Articles L. 225-129-2 et suivants, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport	Assemblée générale du 29 mai 2013 (14 ^{ème} résolution)	26 mois	100.000 €	Articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce	Augmentation de capital du 18 avril 2013 constatée par le Directeur Général en vue de l'attribution définitive d'un nombre total de 2.210 actions gratuites
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société	Assemblée générale du 18 mai 2011 (18 ^{ème} résolution)	38 mois	10 % du capital	Articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce	
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions	Assemblée générale du 29 mai 2013 (7 ^{ème} résolution)	12 mois	10 % du capital	Article L. 225-209 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie de rachat et d'annulation d'actions	Assemblée générale du 29 mai 2013 (16 ^{ème} résolution)	12 mois	Montant nominal maximum de la réduction de capital : 50.000 euros	Article L. 225-207 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise	Assemblée générale du 29 mai 2013 (17 ^{ème} résolution)	18 mois	Montant nominal maximum de l'augmentation capital : 14.000 euros	Article 163bis G du Code général des impôts	Attribution de 127.800 BSPCE en vertu de décisions du conseil d'administration

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1000MERCIS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 311 904,40 €

28 RUE DE CHATEAUDUN

75009 PARIS

=====

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société 1000mercis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.1. de l'annexe intitulée « Principes et méthodes de consolidation – Immobilisations incorporelles » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'activation des coûts de développement. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié et de la correcte application de ces méthodes comptables.

Les notes 2 « Faits caractéristiques de l'exercice », 1.1.1 « Principes et méthodes de consolidation – Ecart d'acquisition » et 4.1.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe exposent les modalités de détermination des prix d'acquisition incluant une clause de révision de prix et dont découle le montant de l'écart d'acquisition. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fonde la comptabilisation des prix d'acquisition et à contrôler la correcte application des règles et principes comptables suivis par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 29 avril 2014

Les commissaires aux comptes

BM&A



Eric Blache

Fiduciaire Saint-Honoré



Nadine Galataud

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Paris

1000MERCIS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 311 904,40 €
28 RUE DE CHATEAUDUN
75009 PARIS

=====

RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 1000mercis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

La note I.A.1 de l'annexe intitulée « Principes et méthodes comptables – Immobilisations incorporelles » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'activation des coûts de développement. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié et de la correcte application de ces méthodes comptables.

Les notes I.A.3 « Principes et méthodes comptables – Immobilisations financières » et II « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe exposent les règles et principes comptables relatifs à la comptabilisation et l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié et de la correcte application de ces méthodes comptables et d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérfications et informations spécifiques


Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.


En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 29 avril 2014

Les commissaires aux comptes

BM&A

Eric Blache

Fiduciaire Saint-Honoré


Nadine Galataud

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Paris

1000MERCIS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 311 904,40 €

28 RUE DE CHATEAUDUN
75009 PARIS

=====

RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

=====

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 29 avril 2014

Les commissaires aux comptes

+

BM&A



Eric Blache

Fiduciaire Saint-Honoré



Nadine Galataud

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Paris